

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_001 | Système pénal. Moyen-âge, XVIe siècle.](#)[CollectionBoite_001-11-chem | XVIe Item](#)[Zeller. Institutions de la France au XVIe siècle. | Les prévôts des maréchaux au XVIe siècle.](#)

Zeller. Institutions de la France au XVIe siècle. | Les prévôts des maréchaux au XVIe siècle.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb001_f0188

SourceBoite_001-11-chem | XVIe

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Zeller, Gaston](#)

Références bibliographiques[Zeller, Les Institutions de la France au XVIe siècle](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb341930329>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Zeller, Gaston (1890-03-09 -- 1890-03-09)

TITRE Les institutions de la France au XVIe siècle

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1948

EDITEUR Paris : Presses universitaires de France , 1948

on peut dire que certains monnaies sont ou
a leur profit. On en multiplie, mais sous le
nom de mē-billi ou de mē-sin-chō (selon qu'il n'est
aucune des deux : "grand ou petit")

Ils ~~sont~~ mathématiciens, les du siècle. Ils ont
des arithmétiques diverses. ^{européennes} Ils n'ont le droit de
porter des armes à feu qu'en 1598 (c'est une courte
période 1559-61)

Leurs conflits avec le pouvoir ordinaire est
conclu. Ils se plaignent de ne pas être "que les
maîtres et les roquins", à la punition de quoi il
n'y a ni courage ni honneur.

qui roquille plus de ce "recueil de juges, volés".

Todous Sincerus : Itinerarium Gallicum (1616. Proba)
La fin est une "pro" qui est un bref sur les voyageurs de
porter des armes à feu. Les - on ne doit pas en rien
de ce march. Ils procurent les routes à cheval, et
souvent 2 par 2. Et les - ils de savoir donc ils sont
armés sont si redoutables que le brigand ne se
hasarde à les affronter, à s'y chasser.

(196.200)